

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°29-2021
ADHESION AU SIG GEO64 PROPOSE PAR L'APGL**

Le mercredi 20 octobre 2021 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 13 octobre 2021

Etaient présents (17 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	CLAVE	Jacques	Suppléant
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST-BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (5 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	DUDRET	Victor	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (11 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE - Technicien GeMAPI, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT - Assistante administrative, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Madame Anne-Lise GENNEVOIS

Objet : Adhésion au SIG Géo64 proposé par l'APGL

Le Président indique au comité syndical que l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL), par l'intermédiaire de son service du numérique, propose toute une série de services. Le Syndicat adhère à l'APGL depuis de nombreuses années notamment pour sa gestion financière via les logiciels de la gamme COSOLUCE.

Une plateforme SIG (Système d'Information Géographique) web, intitulée Géo64, mettant à disposition des collectivités un ensemble de couches d'informations (notamment un fond topographique, le plan et la matrice cadastrale, les photos aériennes, ...), de fonctionnalités et de modules métier (le plan d'adressage des voies, la gestion des réseaux humides, ...) est également proposée avec une participation complémentaire.

Cet outil, que les services du Syndicat ont pu tester pendant quelques semaines, s'avère particulièrement pertinent pour la réalisation de requêtes cartographiques le long des cours d'eau fournissant l'état parcellaire des parcelles riveraines. En effet, cette information est nécessaire dans pour la mise en œuvre des opérations de restauration et d'entretien de cours déclarées d'intérêt général. L'outil permet également de vérifier la propriété de parcelles ponctuelles le long des rivières pour des besoins spécifiques. Il permet un gain de temps important grâce à sa facilité d'utilisation.

Le Président indique qu'une participation supplémentaire de 3 817 €/an est appelée par l'Agence selon les modalités décrites dans le règlement d'intervention de son service du numérique.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour la collectivité, le Président propose au comité syndical de s'abonner au SIG Géo64 de base proposé par l'APGL.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le comité syndical, à l'unanimité,

DECIDE de s'abonner au SIG Géo64 de base selon les modalités décrites dans le règlement d'intervention de son service du numérique.

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

A blue ink signature is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text 'Syndicat Mixte du Bassin du GAVE DE PAU'.

Michel CAPERAN